

1. Record Nr.	UNINA9910275033903321
Autore	Alcouffe Alain
Titolo	Qu'en est-il de la propriété ? : L'appropriation en débat // Daniel Tomasin
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2017
ISBN	2-37928-025-8
Descrizione fisica	1 online resource (265 p.)
Altri autori (Persone)	BeignierBernard BouyssouFernand Chamard-HeimCaroline CorbionLycette IwanenkoMarc JazottesGérard KintzPatrick LarrieuJacques LavialleChristian MartyJean-Pierre NeirinckClaire NicodMarc PeruzzettoSylvaine PlagnetBernard PoumarèdeJacques RezenthelRobert RozesLouis SimlerPhilippe TomasinDaniel ViguiierJacques Zenati-CastaingFrédéric
Soggetti	Law autorisation mécanisme frontière maîtrise des biens usufruit
Lingua di pubblicazione	Francese

Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Pour éviter les longueurs et l'ennui d'un colloque sur la propriété, nous avons cherché l'originalité et la difficulté en traitant plus particulièrement le phénomène de l'appropriation. Phénomène éternel et humain qui se double aujourd'hui d'une recherche de reconnaissance juridique et entraîne une multitude de nouvelles questions. Depuis plusieurs années l'évolution de la législation relative au droit des biens avait attiré notre attention. Il n'était pas question d'avoir une analyse statique de la propriété à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Cette position paraissait inutile parce que de très nombreux travaux avaient été publiés en ce sens mais aussi parce que l'ensemble des collègues membres de notre groupe de réflexion avait le projet de revisiter la propriété pour en redécouvrir les éléments et la nature à travers leur analyse et leur expérience. Le défi était donc lancé de réfléchir sur la genèse de la propriété. Il était question de redécouvrir pourquoi une société consacre la propriété du droit de celui qui s'approprie une utilité. Il était aussi question de redécouvrir que notre système juridique assimile la propriété d'un droit à la propriété corporelle. Il fallait, en somme, étudier un phénomène social et économique essentiel : celui de l'appropriation, au sens où l'envisageait le doyen Carbonnier lorsqu'il écrivait que : « Toutes les choses ne sont pas des biens » et ajoutait « qu'il faut une possibilité d'appropriation pour faire un bien d'une chose ». Ce travail a permis de redécouvrir l'ambiguïté de notre droit des biens qui naît de l'idée que l'appropriation d'une chose se traduit par un droit sur un bien ou, encore, que le titulaire d'un droit peut prétendre à la propriété du droit. Mais le projet, bien qu'ambitieux, est réaliste car il permet de redécouvrir que les propriétés simultanées ne sont pas mortes et qu'une chose peut appartenir à plusieurs personnes qui en sont maîtres chacune de différentes manières. Au passage il...</p>